

# Préface

---

par **Patrice Bertrand**

Les géants de l'Internet, de Amazon à Facebook, ont construit toute leur infrastructure sur du Logiciel Libre. Ils en ont tiré d'immenses bénéfices, en termes de coûts bien sûr, mais aussi de robustesse, d'ouverture, de maîtrise, de flexibilité. Les grandes entreprises françaises, elles aussi, migrent petit à petit d'importants composants de leurs systèmes d'information vers des solutions open source. Dans ce contexte, c'est un paradoxe et une anomalie, les petites entreprises, qui auraient le plus de bénéfices à l'adoption de Logiciels Libres, sont aussi celles qui, bien souvent, ne l'envisagent même pas.

Quelle en est la cause ? On a longtemps invoqué un *packaging* un peu trop rustique, une moindre facilité d'installation ou d'emploi. Cela était vrai sans doute, pour certains produits, il y a encore cinq ans. Mais aujourd'hui, les bonnes applications libres sont aussi faciles à déployer et à maîtriser que les produits bien plus coûteux qu'elles remplacent. On a cité parfois des conditions de support différentes, relevant dans certains cas de l'effort d'une communauté plus que d'un contrat commercial, moins rassurant de prime abord. Ici aussi, c'est une idée reçue qui n'a plus lieu d'être. D'une part certains supports communautaires sont d'une efficacité exceptionnelle, d'autre part il existe de très nombreuses entreprises spécialisées dans le déploiement et le support de ces produits, et qui savent s'engager sur des niveaux de support et de qualité de service.

Certains pensent encore que les Logiciels Libres sont des logiciels dont il faut maîtriser les "fichiers sources", ce qui exigerait une direction informatique solide. Cette idée aussi est dépassée : presque toujours, les entreprises déploient des Logiciels Libres prêts à l'emploi, sans avoir à se préoccuper le moins du monde des technologies sous-jacentes, et encore moins du langage informatique. Modifier les programmes est un droit, un gage d'indépendance et de pérennité, mais ce n'est jamais une nécessité.

Non, la principale raison de la trop faible diffusion des Logiciels Libres dans les petites entreprises relève du marketing surtout. Ces alternatives sont trop peu connues, elles n'ont pas la même visibilité que les produits propriétaires les plus largement diffusés. Les grands cabinets d'étude, dont les rapports guident nombre de DSI, ne se penchent que sur les quelques solutions de grands éditeurs déjà leaders, et laissent les solutions libres sous leurs radars.

Pourtant, lorsque des entreprises qui en ont les moyens mènent elles-mêmes des études comparatives mettant en balance solutions traditionnelles d'éditeurs propriétaires et so-

lutions libres, elles sont surprises, bien souvent, de découvrir des produits de grande qualité, robustes et ouverts, bénéficiant d'une extraordinaire dynamique de développement.

C'est pourquoi l'ouvrage de Philippe Scoffoni était particulièrement attendu. En présentant une sélection de logiciels éprouvés, qui pourront être déployés très simplement et sans risques, il permettra à toutes les entreprises de profiter à leur tour de ces logiciels d'un genre nouveau, souvent équivalents en fonctionnalités, parfois bien supérieurs, toujours économiques.

Comme je l'évoquais plus haut, il y a en France quelques centaines d'entreprises spécialisées dans le Logiciel Libre. Il y en a environ 300, qui ont constitué des associations et clusters régionaux, et travaillent bien souvent en réseau. Ces associations régionales, souvent très actives, se sont réunies pour former le *Conseil National du Logiciel Libre*, afin de porter leur voix et leurs actions au niveau national, depuis 2010.

Ces *Entreprises du Numérique Libre*, ou ENL, apportent leur expertise et leur engagement pour créer ces logiciels, les maintenir et les supporter, et pour aider leurs clients à les déployer, à les utiliser, à les intégrer à leurs projets. Ces entreprises sont, elles aussi, majoritairement de petite taille, et interviennent le plus souvent au niveau local, au plus près de leurs clients. Les TPE qui adopteront des solutions libres, trouveront là des partenaires experts, des partenaires de proximité, des partenaires qui leur ressemblent, qui comprennent leurs besoins. Avec les logiciels libres, vous ne serez pas seuls.

Les Logiciels Libres sont souvent adoptés simplement parce qu'ils sont d'un coût moindre, et parfois totalement gratuits d'utilisation. C'est un atout évident, dont on aurait tort de se priver. Mais c'est aussi un grand mystère pour certains, que cette "économie du Logiciel Libre". Comment est-il possible que des logiciels de qualité soient gratuits ? N'y a-t-il pas un piège quelque part ? Expliquer tous les rouages économiques de cette industrie serait un peu long, mais il convient d'en dire quelques mots. En premier lieu, on rappellera que "Libre ne signifie pas gratuit", et que les informaticiens doivent, eux-aussi, payer leur loyer et nourrir leur famille. Tout ne sera pas gratuit, donc. Mais du moins un Logiciel Libre se caractérise par un droit d'utilisation qui n'est pas conditionné par une compensation financière. En somme, le droit de l'utiliser est bel et bien gratuit.

Il existe des Logiciels Libres issus d'un univers *non marchand*, de fondations ou de communautés. Dans certains cas, ils sont développés par des bénévoles passionnés, souvent inspirés d'un certain humanisme. Dans d'autres cas, ils sont développés par des informaticiens rémunérés par leur entreprise, qui a jugé profitable, stratégiquement, d'affecter une partie de ses ressources à maintenir ce produit. Il existe aussi des logiciels libres dont la réalisation relève d'une logique *marchande*. Ils sont proposés par des entreprises qui espèrent en tirer un revenu, que ce soit par un contrat de support, une prestation complémentaire, ou bien au travers d'une version plus élaborée qui sera, elle, d'un usage

payant. Il est important de bien identifier à quelle catégorie appartient un logiciel, en termes de modèle économique. Les Logiciels Libres dont il existe une version commerciale non libre ne sont pas toujours des pièges, dans la pratique beaucoup d'utilisateurs sont très satisfaits de la version libre et gratuite. Mais il conviendra évidemment de bien mesurer les capacités.

J'ai insisté plus haut sur le caractère prêt à l'emploi d'une majorité de Logiciels Libres, qui s'installent et s'utilisent sans connaissance technique particulière. Mais en conclusion, j'aimerais rappeler que s'il n'est jamais nécessaire de maîtriser le logiciel en profondeur, d'analyser et de modifier si besoin son "code source", c'est malgré tout une possibilité, un droit que seul le Logiciel Libre vous confère, à vous-même, utilisateur d'un produit, ou à un prestataire qui vous accompagne. Ainsi, certaines entreprises pourraient trouver un bénéfice important à participer à la création ou à l'évolution de Logiciels Libres, à participer à un développement mutualisé.

Paris, le 24 mai 2014

**Patrice Bertrand** est le président du [Conseil National du Logiciel Libre](#), qui depuis 2010 fédère les grandes associations et clusters d'ENL, les Entreprises Numériques du Libre. Auteur de nombreux ouvrages, analyses et prises de positions, relativement aux technologies et à l'économie du logiciel libre, il a créé et dirigé [Smile](#), la plus grande des entreprises françaises consacrée au logiciel libre et open source. Il est également contributeur au développement du logiciel open source [Blender](#), de modélisation et d'animation 3D.

